

<https://simone-veil.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article467>

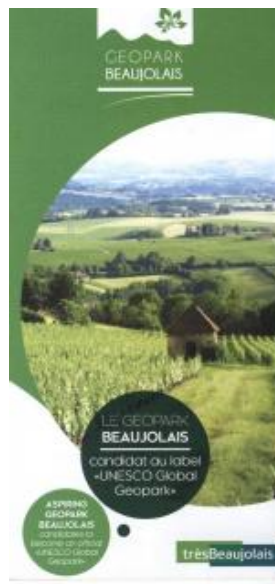


Le Beaujolais : futur géopark ?

- CDI - C'Veil : La gazette du collège -

Date de mise en ligne : jeudi 18 mai 2017

Copyright © Collège Simone Veil - Tous droits réservés



Le Beaujolais est notre région ; pour lui permettre de valoriser ses différents aspects, sa culture, son patrimoine, ses paysages et son sol, il est aujourd'hui candidat au label « Unesco global Géopark ». Celui-ci est délivré par une commission de l'Unesco aux régions présentant un patrimoine géologique suffisamment riche et intéressant pour être reconnu à l'international. C'est une démarche ambitieuse, qui se base sur trois piliers :

- premièrement, les trésors minéraux de la région seront soigneusement protégés et étudiés afin de leur permettre une meilleure conservation et connaissance scientifique.
- Deuxièmement, au sein de la région, des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur la protection de l'environnement et des sous-sols seront menées, auprès de tous les publics, à l'intérieur et en dehors des écoles.
- Et pour finir, le label Géopark permettrait le développement du tourisme durable et de l'écotourisme dans la région, deux manières originales de découvrir les paysages du Beaujolais, tout en préservant la nature.

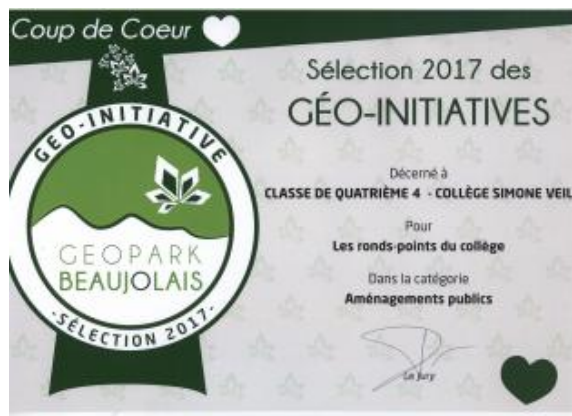
Les Géoparks sont actuellement au nombre de 119 dans le monde, répartis dans 33 pays différents. On en compte 69 en Europe, dont 5 en France plus 2 nouveaux candidats : le Beaujolais et le parc naturel des Causses et du Quercy.

Pour ces deux régions, la commission de l'Unesco rendra son verdict au mois d'Août.

Cette décision peut engendrer une reconnaissance internationale pour le Beaujolais et son patrimoine.

Et au collège ?

Le collège lui aussi participe à sa manière au projet Géopark. En effet, dans ce cadre, deux classes de quatrième ont réalisé des maquettes exposées au C.D.I. Elles représentent les propositions d'aménagements qui seront faits sur deux ronds-points à proximité du collège Simone Veil, dans les trois ans à venir. Ce travail a été récompensé, les maquettes ont obtenu deux prix dans la catégorie « aménagements » : coup de pouce et coup de cœur du jury



Félicitations !

Pauline C., 3^{ème}